Principes des avantages de Missionary Medical pour les jeunes missionnaires :
Guide à l'attention des missionnaires

La couverture d'Aetna International (ou son partenaire de réseau) n'est valable que pour des soins en dehors des États-Unis. Missionary Medical gère le partenariat avec Aetna International.

Le paiement des primes à Aetna International et les frais de règlement des traitements proviennent de contributions gratuites et caritatives de l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours. Il ne s'agit PAS d'une assurance.

Les jeunes missionnaires travaillent avec les dirigeants de mission en respectant les principes, politiques et directives de l'Église concernant les soins médicaux.

1. Vous recevrez une carte d'identification d'Aetna International ou de son partenaire de réseau. Il s'agira soit d'une carte physique d'identification ou d'une carte électronique d'identification (disponible par le biais d'une application ou par courriel). Conservez bien ces cartes. Le fait de recevoir une carte physique ou électronique dépendra de votre lieu de service.

2. Évitez les maladies et les blessures et respectant les principes et directives de sécurité (voir SafetyZone).

3. Servez-vous des ressources relatives aux soins autoadministrés ou consultez le conseiller médical régional (AMA) après avoir discuté de vos besoins avec les dirigeants de mission (président de mission et compagne).

4. En cas de réelle urgence médicale, consultez le prestataire de soins le plus proche et contactez ensuite votre dirigeant de mission dès que possible.

5. Demandez l'approbation des dirigeants de mission avant de vous faire traiter par des prestataires de soins médicaux. Les dirigeants de mission, ou leurs personnes déléguées, vous indiqueront le type de soins dont vous avez besoin ainsi que les prestataires de réseau.

6. Lorsque vous recevez des soins, veuillez garder à l'esprit les éléments suivants :

    a. Certains services spécifiques comme les séances de physiothérapie, les IRM, les actes de chirurgie et d'autres actes de soins majeurs nécessitent une autorisation préalable auprès de Missionary Medical soumise par les dirigeants de mission, leur personne déléguée ou l'AMA.

    b. Rendez-vous chez un prestataire de réseau d'Aetna International Vos dirigeants de mission peuvent vous aider à les identifier Les dirigeants de mission demanderont également à Aetna International de contacter le prestataire afin d'établir une

Principes des avantages de Missionary Medical pour les jeunes missionnaires :
Guide à l'attention des missionnaires

Garantie de paiement (GOP) ou une *Lettre d'autorisation (LOA)* avec ce prestataire. Ces documents aident à s'assurer que vous receviez des soins sans avoir à payer le prestataire au moment du service.

c. Si le prestataire n'accepte pas de facturer Aetna International ou son partenaire de réseau, demandez que la mission paie pour les services de soins. La mission peut ensuite obtenir un remboursement auprès d'Aetna International. Assurez-vous de conserver des copies des reçus qui vous seront remis par le prestataire.

7. L'Église n'approuve pas que certains soins soient payés par Missionary Medical/Aetna International. Cela comprend les soins courants ou les interventions chirurgicales non urgentes. Contactez vos dirigeants de mission pour en savoir plus.

En raison du fait que la couverture médicale prend fin au terme de l'affectation de mission, vous devez remettre vos cartes d'identification aux dirigeants de mission avant de rentrer chez vous.

01/01/2025